

PRINCIPAUX TARIFS DU GREFFE (au 1^{er} mars 2026)

REFERE

Ordonnance de référé (2 parties) – y compris désistement	36,74 €
Ordonnance référé expertise (2 parties)	54,86 €
Ordonnance référé radiation (2 parties)	31,33 €
Par partie supplémentaire au référé	15,37 €

CONTENTIEUX

Jugement au fond (2 parties) avec calendrier de procédure – y compris désistement	62,83 €
Jugement expertise (2 parties) avec calendrier de procédure	80,95 €
Jugement radiation (2 parties) avec calendrier de procédure	54,26 €
Ordonnance d'injonction de payer	30,23 €
Certificat non opposition à injonction de payer	4,03€
Jugement sur opposition à injonction de payer avec calendrier de procédure	98,27 €
Par partie supplémentaire au jugement	18,14 €

PREVENTION ET PROCEDURES COLLECTIVES

Ouverture mandat ad hoc	Provision : 200 €
Ouverture conciliation	Provision : 200 €
Jugement homologation accord de conciliation	Provision à verser de 300 € pour les frais du jugement, de JAL et BODACC
Demande d'ouverture de sauvegarde	Provision : 500 € (en espèces, virement ou chèque de banque)
Relevé de forclusion/revendication/contrôleur (avec débats devant le juge – sans administrateur judiciaire)	86,56 €
Relevé de forclusion/revendication/contrôleur (avec débats devant le juge – avec administrateur judiciaire)	103,55 €
Certificat non recours (non opposition à ordonnance du juge commissaire) – par courrier	6,30 €
Copie état des créances	0,43 € par page + frais postaux au réel (contacter le greffe par mail pour obtenir le montant exact)
Certificat de non sanction (absence interdiction gérer ou faillite personnelle) – par courrier	4,03 €
Certificat de non sanction (absence interdiction gérer ou faillite personnelle) – au guichet	2,59 €

ORDONNANCE DU PRESIDENT SUR REQUETE

Prorogation délai assemblée générale	31,46 €
Nomination commissaire aux apports, à la fusion, à la scission...	31,46 €
Nomination mandataire ad hoc (hors prévention difficultés entreprise)	54,65 €
Nomination administrateur provisoire	76,88 €
Autres requêtes au président	10,97 € + frais postaux au réel
DIVERS	
Kbis	2,44 € (au guichet) 4 € (par courrier)
Copie de jugement	2,44 € (au guichet) 5,03 € (par courrier)
Etat complet des inscriptions de privilèges	61,15 € (par courrier)
Ordonnance juge commis au RCS	24,48 €
Dépôt comptes annuels sans relance	44,14 €
Dépôt comptes annuels avec relance	47,94 €